

Distr.

GENERALE

ITTC(XXII)/23
29 mai 1997

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

VINGT-DEUXIEME SESSION
21 - 29 mai 1997
Santa Cruz de la Sierra, Bolivie

DECISION 9(XXII)

DATES ET LIEUX DES VINGT-TROISIEME ET VINGT-QUATRIEME SESSIONS DU CONSEIL

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant l'article 9 de l'Accord international sur les bois tropicaux et les articles 9 et 10 du Règlement intérieur;

Notant les rapports des travaux du CIBT à ses vingtième et vingt et unième sessions [Documents ITTC(XX)/18 et ITTC(XXI)/23];

Conscient de la Décision 5 (XXII) concernant la durée des sessions du Conseil;

Se félicitant des invitations reçues des délégations du Japon et du Gabon pour les vingt-troisième et vingt-quatrième sessions;

Décide

d'approuver respectivement pour la tenue de ces sessions les dates suivantes :

1. la vingt-troisième session se tiendra à Yokohama du 1er au 6 décembre 1997;
2. la vingt-quatrième session se tiendra à Libreville, capitale du Gabon, du 20 au 28 mai 1998.

* * *